

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 308**21 mars 2003****SOMMAIRE**

Afin (Holding) S.A., Luxembourg	14747	Déco-Jardin, S.à r.l., Roost	14783
Afin (Holding) S.A., Luxembourg	14748	Definlux DFL S.A.H., Luxembourg	14776
Aladar S.A., Luxembourg	14752	Dom S.A., Luxembourg	14762
Aladar S.A., Luxembourg	14752	Dover Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	14739
Aladar S.A., Luxembourg	14753	Dover Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	14742
Antani International S.A.	14757	Edens S.A., Strassen	14770
Arabesk International S.A.	14755	Ferrocemento S.A., Luxembourg	14751
(The) Asian Technology Fund, Sicav, Luxembourg	14753	Ferrocemento S.A., Luxembourg	14752
Atlante S.A. Holding, Luxembourg	14750	Fleur de Lune S.A., Luxembourg	14739
Atlante S.A. Holding, Luxembourg	14754	Fondation Européenne des Fondations, Luxembourg	14784
Automatic Machinery Investments S.A., Luxembourg	14751	Foxy S.A., Luxembourg	14780
Barem Equity S.A., Luxembourg	14779	Fromageries Réunies Holding S.A., Luxembourg	14751
Barfin, S.à r.l.	14751	Garage Léon Pirsch, S.à r.l., Luxembourg	14756
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg	14763	Henzig & Scherer, S.à r.l., Luxembourg	14757
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg	14763	Hobbes Capital S.A., Luxembourg	14768
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg	14763	HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Construction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxembourg	14758
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg	14763	IK & Mukke Holding S.A., Luxembourg	14760
Billings Holding S.A., Luxembourg	14746	Imar S.A., Senningerberg	14775
BNC Luxembourg S.A., Luxembourg	14765	Imar S.A., Senningerberg	14775
BNC Luxembourg S.A., Luxembourg	14768	Immobilien-gesellschaft CSC Kirchberg S.A., Luxembourg	14759
Bodensee - Racing, A.s.b.l., Canach	14773	Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Luxembourg	14758
Bralu S.A., Luxembourg	14755	Immobilière Top-Invest Luxembourg, Bridel	14764
Bralu S.A., Luxembourg	14755	Indolux S.A.H., Luxembourg	14760
Brentex A.G., Luxembourg	14780	ITT Industries, S.à r.l., Luxembourg	14757
Brentex A.G., Luxembourg	14780	Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	14758
Business Center Steinsel S.A., Walferdange	14757	Kobarid Holding S.A., Luxembourg	14783
C.E.G. International S.A., Luxembourg	14779	LLPCO Holdings Pty Limited, Melbourne (Australia)	14739
C.R.S.M. S.A., Foetz	14756	LLPCO Holdings Pty Limited, Melbourne (Australia)	14739
CHH Financière S.A.H., Luxembourg	14762	Lux Habitat Carrelage S.A., Luxembourg	14764
Chanfana S.A., Luxembourg	14751	Luxembau, S.à r.l., Luxembourg	14752
COFIMETAL S.A.H. (Compagnie Financière de la Métallurgie), Luxembourg	14769	Machen-Iveco Holding S.A., Luxembourg	14776
COFIMETAL S.A.H. (Compagnie Financière de la Métallurgie), Luxembourg	14769	Mahevia S.A., Dudelange	14775
Création Finance S.A., Luxembourg	14758	Mahevia S.A., Dudelange	14775
Création Finance S.A., Luxembourg	14758		
Crochat S.A., Luxembourg	14782		
Dance Atmosphere, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	14781		

Materials Technics Holding S.A., Luxembourg . . .	14743	Rollimmo S.A., Walferdange	14755
Microproducts S.A., Luxembourg	14756	Rondo Invest Holding S.A., Diekirch	14738
Microproducts S.A., Luxembourg	14756	Rondo Invest Holding S.A., Diekirch	14738
Moebelzentrum, S.à r.l., Walferdange	14756	Sarita Holding S.A., Luxembourg	14753
Moxfleisch Finanz Beteiligungs Gesellschaft AG, Luxembourg	14748	Sarita Holding S.A., Luxembourg	14753
New England Capital S.A.H., Luxembourg	14777	Sirem S.A., Luxembourg	14750
New England Capital S.A.H., Luxembourg	14778	Siskin S.A., Luxembourg	14748
New England Capital S.A.H., Luxembourg	14778	Sithia S.A., Luxembourg	14743
New England Capital S.A.H., Luxembourg	14778	Sithia S.A., Luxembourg	14743
New England Capital S.A.H., Luxembourg	14778	Sithia S.A., Luxembourg	14750
Newark S.A., Luxembourg	14754	Soc-Lux S.A., Schifflange	14746
O'Medias, S.à r.l., Luxembourg	14759	Soc-Lux S.A., Schifflange	14746
O'Medias, S.à r.l., Luxembourg	14759	Sodralux S.A., Grevenmacher	14754
P.D.N.C., S.à r.l., Luxembourg	14760	Son Vida S.A., Luxembourg	14742
P.D.N.C., S.à r.l., Luxembourg	14760	Statucorp S.A., Luxembourg	14749
Pinamar Holding S.A., Luxembourg	14748	Statucorp S.A., Luxembourg	14750
Piperno International S.A., Luxembourg	14777	Steelnet Investments Management S.A., Luxembourg	14776
Piperno International S.A., Luxembourg	14777	Synercom Company S.A., Luxembourg	14770
Piperno International S.A., Luxembourg	14777	Synercom Company S.A., Luxembourg	14770
Polsteam S.A., Luxembourg	14776	Tax Consultants International, S.à r.l., Luxembourg	14769
Polsteam S.A., Luxembourg	14776	Tiga S.A., Luxembourg	14739
Primet (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	14768	Tone S.A., Luxembourg	14764
Primet (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	14768	Uniconnect S.A., Luxembourg	14779
Promero S.A., Luxembourg	14754	Unique I.T. Consulting, S.à r.l., Luxembourg	14783
Regilux Investments, S.à r.l., Luxembourg	14762	Urcano S.A.	14759
Richter Family Holdings Europe S.A., Luxembourg	14783	Vast Invest Holding S.A.H., Strassen	14760
Richter Family Holdings Europe S.A., Luxembourg	14783	Villa d'Este, S.à r.l., Luxembourg	14772
Rising Star S.A., Strassen	14759	Welbes S.A., Luxembourg	14756
Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg . . .	14762	Witch, S.à r.l., Luxembourg	14771
Rofin Ex S.A., Walferdange	14755	Witch, S.à r.l., Luxembourg	14772

RONDO INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 5.915.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 février 2003, réf. DSO-AB00125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

Un mandataire

(900143.2/798/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 février 2003.

RONDO INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 5.915.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 février 2003, réf. DSO-AB00124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

Un mandataire

(900144.3/798/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 février 2003.

TIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.038.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Signature.

(004517.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

FLEUR DE LUNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.115.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004670.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

LLPCO HOLDINGS PTY LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Melbourne (Australie).
Principal établissement et siège de direction effective: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 83.666.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(004698.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

LLPCO HOLDINGS PTY LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Melbourne (Australie).
Principal établissement et siège de direction effective: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 83.666.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(004699.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DOVER LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered Office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 89.430.

In the year two thousand and three, on the third day of February.

Before Maître Marthe Thyes-Walch, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting as deputy for Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif with registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C. Luxembourg N° B 89.408, acting in its capacity of sole partner of the company DOVER LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C. Luxembourg N° B 89.430 incorporated by a deed received by the prenamed notary Tom Metzler, on October 14, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1672 dated on November 21, 2002, («the Company»).

Here represented by Me Lucile Makhlof, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal dated January 29, 2003 which after having been signed ne varietur by the appearing person and the notary will remain attached to the present deed to be registered together with it.

The appearing person requested the notary to act the following resolutions of the sole partner:

First resolution

The sole partner resolves increasing the share capital of the Company by an amount of EUR 78,104,150.- (seventy-eight million one hundred and four thousand one hundred and fifty Euros), so as to bring it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) corporate units with a par value

of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, to the amount of EUR 78,116,650.- (seventy-eight million one hundred and sixteen thousand six hundred and fifty Euros) represented by 3,124,666 (three million one hundred and twenty-four thousand six hundred and sixty-six) corporate units, with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

Second resolution

The sole partner resolves to issue 3,124,166 (three million one hundred and twenty-four thousand one hundred and sixty-six) corporate units with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

Subscription and payment

There now appears Me Lucile Makhlof, previously named, acting in her capacity as duly appointed attorney of the prenamed company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, by virtue of a the above mentioned power of attorney given on January 29, 2003.

The prenamed company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, represented as hereabove stated, declares to subscribe to the 3,124,166 (three million one hundred and twenty-four thousand one hundred and sixty-six) additional corporate units, with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, with an aggregate share premium amounting to EUR 78,104,197.- (seventy-eight million one hundred and four thousand one hundred and ninety-seven Euros), and to make payment in full for such new corporate units and the share premium by a contribution in kind, consisting in 28,692,027 (twenty-eight million six hundred ninety-two thousand and twenty-seven) shares in the company DOVER UK HOLDINGS LIMITED, with registered office at 60 Cannon Street, London, England, United Kingdom EC4N 6JP representing all its share capital.

A valuation report has been drawn-up by the Board of Directors of DOVER UK HOLDINGS LIMITED, on January 27, 2003, wherein the 28,692,027 (twenty-eight million six hundred ninety-two thousand and twenty-seven) shares of DOVER UK HOLDINGS LIMITED contributed have been described and valued.

The person appearing produced that report, the conclusion of which is as follows:

«Based on the verification procedures applied as described above:

- the value of the contribution is at least equal to the number and value of the 3,124,166 corporate units of par value EUR 25.- each, with an aggregate share premium amounting to EUR 78,104,197;
- we have no further comment to make on the value of the contribution.»

The report, after having been signed ne varietur by the proxy holder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

It results from a contribution agreement duly signed on January 29, 2003 between the company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif and the Company that the 28,692,027 (twenty-eight million six hundred ninety-two thousand and twenty-seven) shares of DOVER UK HOLDINGS LIMITED are transferred to the Company.

The contribution agreement, after having been signed ne varietur by the proxy holder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

In consideration for this contribution of 28,692,027 (twenty-eight million six hundred ninety-two thousand and twenty-seven) shares in DOVER UK HOLDINGS LIMITED by DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, the Company will issue 3,124,166 (three million one hundred and twenty-four thousand one hundred and sixty-six) corporate units with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, with an aggregate share premium amounting to EUR 78,104,197.- (seventy-eight million one hundred and four thousand one hundred and ninety-seven Euros).

Thereupon, the sole partner resolves to accept the said subscription and payment and to issue and allot 3,124,166 (three million one hundred and twenty-four thousand one hundred and sixty-six) fully paid-up additional corporate units with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, to the company DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif.

Third resolution

The sole partner resolves amending the first paragraph of the article 5 of the Articles of Incorporation of the Company so as to reflect the capital increase.

Consequently, the first paragraph of the article 5 of the Articles of Incorporation of the Company is replaced by the following text:

«The subscribed capital of the company is set at EUR 78,116,650.- (seventy-eight million one hundred and sixteen thousand six hundred and fifty Euros) represented by 3,124,666 (three million one hundred and twenty-four thousand six hundred and sixty-six) corporate units with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.»

Fourth resolution

The sole partner resolves to allocate the amount of EUR 7,811,665.- (seven million eight hundred and eleven thousand six hundred and sixty-five Euros) from the above mentioned share premium account to the legal reserve account.

Expenses

Insofar as the contribution in kind results in DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, a company incorporated in the European Union (Grand Duchy of Luxembourg), contributing more than 65% of the shares in DOVER UK HOLDINGS LIMITED, a company incorporated in the European Union (England), to a company incorporated in the European Union (Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital contribution exemption.

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 7,000.- (seven thousand Euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg in the office of Maître Marthe Thyès-Walch, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trois février.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché, Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C. Luxembourg N° B 89.408, agissant en sa qualité d'associée unique de la société DOVER LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C. Luxembourg N° B 89.430 constituée par un acte reçu par le prédit notaire Tom Metzler, le 14 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1672 du 21 novembre 2002, (la «Société»).

Ici représentée par Maître Lucile Makhlof, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé du 29 janvier 2003, qui après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La personne comparante a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes de l'associée unique:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 78.104.150,- (soixante-dix-huit millions cent quatre mille cent cinquante Euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, au montant de EUR 78.116.650,- (soixante-dix-huit millions cent seize mille six cent cinquante Euros), représenté par 3.124.666 (trois millions cent vingt-quatre mille six cent soixante-six) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique décide que la Société émette 3.124.166 (trois millions cent vingt-quatre mille cent soixante-six) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

Souscription et libération

Ensuite intervient Maître Lucile Makhlof, prénommée, en sa qualité de mandataire spéciale, dûment mandatée par la société prénommée DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus donnée le 29 janvier 2003.

La prénommée DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, représentée comme ci-avant indiqué, déclare souscrire aux 3.124.166 (trois millions cent vingt-quatre mille cent soixante-six) parts sociales additionnelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, avec une prime d'émission totale d'un montant de EUR 78.104.197,- (soixante-dix-huit millions cent quatre mille cent quatre-vingt-dix-sept Euros), et d'entièrement libérer ces nouvelles parts sociales et la prime d'émission par un apport en nature de 28.692.027 (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-douze mille vingt-sept) actions de la société DOVER UK HOLDINGS LIMITED, 60 Cannon Street, London, England, United Kingdom EC4N 6JP, représentant l'intégralité de son capital social.

Un rapport d'évaluation a été émis par le conseil de gérance de DOVER UK HOLDINGS LIMITED, le 27 janvier 2003, par lequel les 28.692.027 (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-douze mille vingt-sept) actions de la société DOVER UK HOLDINGS LIMITED apportées ont été décrites et évaluées.

La comparante remet le rapport dont la conclusion est la suivante:

«Sur base des procédures de vérification appliquées comme décrit ci-dessus:

- La valeur de l'apport est au moins égale au nombre et à la valeur des 3.124.166 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, et à la prime d'émission totale de EUR 78.104.197,-;
- Nous n'avons pas d'autres commentaires à faire sur la valeur de l'apport.»

Le rapport, après avoir été signé ne varietur par la mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte d'une convention d'apport signée en date du 29 janvier 2003 entre DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif et la Société que les 28.692.027 (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-douze mille vingt-sept) actions de DOVER UK HOLDINGS LIMITED sont transférées à la Société.

La convention d'apport, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

En contrepartie de l'apport par DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif des 28.692.027 (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-douze mille vingt-sept) actions de DOVER UK HOLDINGS LIMITED, la Société émettra 3.124.166 (trois millions cent vingt-quatre mille cent soixante-six) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, avec une prime d'émission totale d'un montant de EUR 78.104.197,- (soixante-dix-huit millions cent quatre mille cent quatre-vingt-dix-sept Euros).

Sur quoi l'associée unique décide d'accepter lesdits souscription et paiement et d'émettre et d'attribuer les 3.124.166 (trois millions cent vingt-quatre mille cent soixante-six) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros), chacune à la société DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

Par conséquent, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 78.116.650,- (soixante-dix-huit millions cent seize mille six cent cinquante Euros) représenté par 3.124.666 (trois millions cent vingt-quatre mille six cent soixante-six) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros).»

Quatrième résolution

L'associée unique décide d'affecter la somme de EUR 7.811.665,- (sept millions huit cent onze mille six cent soixante-cinq Euros) de la prime d'émission mentionnée ci-dessus à la réserve légale.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature consiste dans l'apport par DOVER LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, une société constituée dans l'Union européenne (Grand-Duché de Luxembourg), de sa participation de plus de 65% des actions dans DOVER UK HOLDINGS LIMITED, une société constituée dans l'Union européenne (Angleterre), à une société constituée dans l'Union Européenne (Grand-Duché de Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 7.000,- (sept mille Euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande de la même comparante, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'Etude de Maître Marthe Thyès-Walch, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite à la personne comparante, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Makhlouf, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 137S, fol. 91, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 février 2003.

T. Metzler.

(004717.3/222/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DOVER LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 89.430.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 février 2003.

Signature.

(004718.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SON VIDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 42.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03081, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	(LUF	1.832.473)
Perte de l'exercice	(LUF	308.392)
Report à nouveau	(LUF	2.140.865)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004701.4/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**SITHIA S.A., Société Anonyme,
(anc. FINCONDOR S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.611.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

SITHIA S.A.(anc. FINCONDOR S.A.)

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004716.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**SITHIA S.A., Société Anonyme.
(anc. FINCONDOR S.A.)**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.611.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

SITHIA S.A.(anc. FINCONDOR S.A.)

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004719.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. MATERIALS TECHNICS).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.042.

L'an deux mille trois, le trois février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MATERIALS TECHNICS, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 52.042, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 août 1995, publié au Mémorial C numéro 549 du 26 octobre 1995,

dont le capital social a été converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par cinquante (50) actions sans désignation de valeur nominale, par décision du conseil d'administration du 23 octobre 2001, dont un extrait du procès-verbal de la réunion a été publié au Mémorial C numéro 314 du 26 février 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Madame Martine Stieven, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Annick Leblon, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Acceptation des démissions de Madame Mireille Gehlen et de Messieurs François Winandy et René Schmitter, administrateurs de la société.

2. Nomination de Monsieur Gaston Matthyssens en tant qu'administrateur de la société.

3. Décision d'augmenter le capital social de la société pour le porter à EUR 32.000,-, représenté par 3.200 actions de EUR 10,- chacune, entièrement libérées.

4. Décision d'introduire un capital autorisé d'un montant de EUR 65.000,-, représenté par 6.500 actions de EUR 10,- chacune, entièrement libérées.

5. Décision de remplacer l'alinéa 1 de l'article 6 des statuts par l'alinéa suivant:

«Les actions de la société sont nominatives.»

6. Décision de supprimer l'alinéa 5 de l'article 6 des statuts.

7. Décision d'introduire un article 6bis ayant la teneur suivante:

«Les actions sont divisées en deux catégories: les actions numérotées de 1 à 3.200 sont des actions de catégorie A. Les actions qui seraient émises suite à l'exercice de leurs droits par les titulaires des warrants émis par la société, seront des actions de catégorie A. Les actions qui seront émises dans le cadre du capital autorisé seront, suivant les décisions du conseil d'administration prises lors de leur émission, soit des actions de catégorie A, soit des actions de catégorie B.»

8. Décision d'introduire un article 8bis ayant la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale et aux conditions déterminées par elle, décider d'émettre et d'octroyer des warrants aux personnes et sociétés participant au management ou apportant des services de consultant à la société et ses filiales.

Le nombre de warrants est limité à 600 (six cents). Ils donnent droit à leur titulaire de souscrire à une augmentation de capital à la valeur nominale des actions.»

9. Décision de remplacer l'alinéa 2 de l'article 31 des statuts par l'alinéa suivant:

«Sur l'actif net, provenant de la liquidation, après apurement du passif, le solde sera réparti de la manière suivante:

Premièrement, les actifs qui seront disponibles en vue de la distribution aux actionnaires seront payés aux titulaires d'actions de catégorie B pour un montant correspondant au montant des apports effectués par ceux-ci (en capital et en prime d'émission).

Ensuite, les actifs qui seront disponibles en vue de distribution aux actionnaires seront payés aux titulaires d'actions de catégorie A pour un montant correspondant à celui payés aux actionnaires de catégorie B en vertu du paragraphe précédent.

Enfin, les actifs restants seront payés au prorata entre tous les actionnaires en fonction du nombre d'actions qu'ils détiennent.»

10. Décision d'autoriser le conseil d'administration d'émettre des warrants et fixation de leurs conditions d'émission.

11. Décision de modifier la dénomination de la société en MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A.

12. Décision de renuméroter les articles des statuts.

13. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Mireille Gehlen et de Messieurs François Winandy et René Schmitter comme administrateurs de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

Monsieur Gaston Matthyssens, consultant, né à Wilrijk (Belgique), le 26 janvier 1946, demeurant à B-1640 Sint-Genesius-Rode, Hoevestraat 27,

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de mille treize euros trente et un cents (1.013,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente-deux mille euros (32.000,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme MATERIALS TECHNICS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de mille treize euros trente et un cents (1.013,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les cinquante (50) actions existantes sans désignation de valeur nominale par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'introduire aux statuts de la société (article cinq) un capital autorisé d'un montant de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) qui sera représenté par six mille cinq cents (6.500) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées, sous les conditions fixées ci-après.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), divisé en trois mille deux cents (3.200) actions de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) représenté par six mille cinq cents (6.500) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication du présent acte au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Dans le cas où un ou plusieurs actionnaires ne font pas usage partiellement ou totalement de leur droit de souscription préférentiel, le Conseil d'Administration est autorisé à proposer les actions restants à souscrire aux mêmes conditions aux actionnaires existants ou à de nouveaux actionnaires entrants. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions aux-quelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de remplacer l'alinéa 1^{er} de l'article 6 des statuts par l'alinéa suivant:

«**Art. 6. (alinéa 1^{er}).** Les actions de la société sont nominatives.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'alinéa cinq de l'article 6 des statuts.

Dixième résolution

L'assemblée décide d'introduire dans les statuts un article 6bis ayant la teneur suivante:

«**Art. 6bis.** Les actions sont divisés en deux catégories: les actions numérotées de 1 à 3.200 sont des actions de catégorie A. Les actions qui seraient émises suite à l'exercice de leurs droits par les titulaires des warrants émis par la société, seront des actions de catégorie A. Les actions qui seront émises dans le cadre du capital autorisé seront, suivant les décisions du conseil d'administration prises lors de leur émission, soit des actions de catégorie A, soit des actions de catégorie B.»

Onzième résolution

L'assemblée décide d'introduire dans les statuts un article 8bis ayant la teneur suivante:

«**Art. 8bis.** Le conseil d'administration peut, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale et aux conditions déterminées par elle, décider d'émettre et d'octroyer des warrants aux personnes et sociétés participant au management ou apportant des services de consultant à la société et ses filiales.

Le nombre de warrants est limité à six cents (600). Ils donnent droit à leur titulaire de souscrire à une augmentation de capital à la valeur nominale des actions.»

Douzième résolution

L'assemblée décide de remplacer l'alinéa 2 de l'article 31 des statuts par le texte suivant:

«**Art. 31. (alinéa 2.1-4).** Sur l'actif net, provenant de la liquidation, après apurement du passif, le solde réparti de la manière suivante:

Premièrement, les actifs qui seront disponibles en vue de la distribution aux actionnaires seront payés aux titulaires d'actions de catégorie B pour un montant correspondant au montant des apports effectués par ceux-ci (en capital et en prime d'émission).

Ensuite, les actifs qui seront disponibles en vue de distribution aux actionnaires seront payés aux titulaires d'actions de catégorie A pour un montant correspondant à celui payés aux actionnaires de catégorie B en vertu du paragraphe précédent.

Enfin, les actifs restants seront payés au prorata entre tous les actionnaires en fonction du nombre d'actions qu'ils détiennent.»

Treizième résolution

L'assemblée générale décide de donner autorisation au conseil d'administration d'émettre gratuitement et d'octroyer des warrants aux personnes et sociétés participant au management ou apportant des services de consultant à la société et ses filiales.

Le conseil d'administration pourra émettre et octroyer un maximum de six cents (600) warrants.

Les warrants seront incessibles. Ils donneront droit à leur titulaire de souscrire à une augmentation de capital à la valeur nominale des actions, soit dix euros (10,- EUR).

Ce droit devra être exercé au plus tard pour le 31 décembre 2006.»

Quatorzième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A.»

Quinzième résolution

L'assemblée décide de renuméroter les articles 6bis à 32 qui deviendront les articles 7 à 34.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Winandy, A. Leblon, Doubet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 février 2003, vol. 521, fol. 52, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 février 2003.

J. Seckler.

(004735.3/231/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BILLINGS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 50.113.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 42.993,75 EUR
Perte de l'exercice	- 7.449,57 EUR
Report à nouveau	50.443,32 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004704.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SOC-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3878 Schifflange, 30, Chemin Vert.

R. C. Luxembourg B 63.256.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB00982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 février 2003.

Signature.

(004756.2/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SOC-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3878 Schifflange, 30, Chemin Vert.

R. C. Luxembourg B 63.256.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB00983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 février 2003.

Signature.

(004754.4/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.017.

L'an deux mille trois, le cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AFIN (HOLDING) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 70.017, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden en date du 18 mai 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 598 du 5 août 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Frank Baden en date du 13 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 924 du 4 décembre 1999.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Martelange,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Laëtitia Frisch, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Changement de l'objet social de la société en soparfi avec effet au 1^{er} janvier 2003, l'article 4 aura la teneur suivante: «La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

- Modification subséquente de l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de société holding et de changer l'objet social de la société avec effet au 1^{er} janvier 2003.

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié comme suit avec effet au 1^{er} janvier 2003:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de Maître Frank Baden, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Henoumont, A. Siebenaler, L. Frisch et J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 15CS, fol. 99, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

F. Baden.

(004788.3/200/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFIN (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.017.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(004793.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MOXFLEISCH FINANZ BETEILUNGS GESELLSCHAFT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.418.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB03701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

(004706.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PINAMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.559.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

PINAMAR HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004708.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SISKIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 73.722.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du conseil d'administration tenue en date du 20 janvier 2003*

Il résulte desdites résolutions que:

- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, avec adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été coopté en tant qu'administrateur de la catégorie A de la Société en remplacement de Monsieur Thierry Becker, administrateur démissionnaire. Son élection définitive interviendra lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 20 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004847.3/751/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

STATUCORP S.A., Société Anonyme,
(anc. STATUCORP S.A., Société Anonyme Holding).
Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.172.

L'an deux mille trois, le cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding STATUCORP S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 3B, boulevard Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 31.172, constituée suivant acte notarié en date du 4 juillet 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 360 du 5 décembre 1989 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 3 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1012 du 15 novembre 2001.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Nicole Hénoumont, employée privée, demeurant à Martelange,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Laëtitia Frisch, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Changement de l'objet social de la société en soparfi avec effet au 1^{er} janvier 2003; l'article 4 aura la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Modification subséquente de l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide d'abandonner le statut fiscal de société holding et de changer l'objet social avec effet au 1^{er} janvier 2003.

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié comme suit avec effet au 1^{er} janvier 2003.

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de Maître Frank Baden, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Hénoumont, A. Siebenaler, L. Frisch et J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 15CS, fol. 99, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

F. Baden.

(004797.3/200/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

STATUCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.172.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(004801.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SIREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.027.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

SIREM S.A.

V. Arno' / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(004709.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ATLANTE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 41.914.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

ATLANTE S.A. HOLDING

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004710.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**SITHIA S.A., Société Anonyme,
(anc. FINCONDOR S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 48.611.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg le 28 janvier 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Bettoncelli Luigi, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

SITHIA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04103. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004721.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.747.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FERROCEMENTO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004711.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

FROMAGERIES REUNIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.051.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FROMAGERIES REUNIES HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004712.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

CHANFANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.207.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

CHANFANA S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. Schaus

Administrateur / Administrateur

(004713.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AUTOMATIC MACHINERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.907.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

AUTOMATIC MACHINERY INVESTMENTS S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004714.4/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BARFIN, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 56.483.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(004762.3/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

LUXEMBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.203.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion des Associés tenue à Luxembourg le 15 janvier 2003

Le siège social est transféré au 17 rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 janvier 2003.

Pour extrait sincère et conforme

LUXEMBAU, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04108. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004715.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.747.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 mars 2002

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Bruno Isabella, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Caprini Francesco sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

FERROCEMENTO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04099. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004720.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**ALADAR S.A., Société Anonyme,
(anc. SALTILLO S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.877.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

ALADAR S.A.(anc. SALTILLO S.A.)

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004723.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**ALADAR S.A., Société Anonyme,
(anc. SALTILLO S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.877.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

ALADAR S.A.(anc. SALTILLO S.A.)

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004724.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SARITA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.379.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

SARITA HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004725.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SARITA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.379.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg le 13 mai 2002*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Arno' Vincenzo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

SARITA HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04082. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004727.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**ALADAR S.A., Société Anonyme,
(anc. SALTILLO S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 février 2003

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Bonamigo Mario sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heintz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Pour extrait sincère et conforme

ALADAR S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04096. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004722.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.113.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(004740.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ATLANTE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.914.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg le 9 septembre 2002*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ATLANTE S.A. HOLDING

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04127. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004730.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SODRALUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 10, an de Längten.
H. R. Luxemburg B 80.301.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung vom 27. Dezember 2002

Die Generalversammlung beschliesst die LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., mit Sitz in L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe zum neuen Abschlussprüfer zu nennen.

Das Mandat der LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., endet bei der Hauptversammlung im Jahr 2004.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 27. Dezember 2002.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004736.4/680/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

NEWARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 66.739.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2002

L'assemblée accepte la démission de la LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., de son poste de commissaire aux comptes et lui donne entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme au poste de commissaire aux comptes la société LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

La société LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire, qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la NEWARK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004739.4/680/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PROMERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 82.956.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, LSO-AB4565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(004741.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BRALU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 42.539.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(004742.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BRALU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 42.539.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(004743.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ROLLIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 15.635.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004746.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**ROFIN EX, Société Anonyme,
(anc. ROLLINGER SOPARFI).**

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 42.999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004747.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ARABESK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 19.037.

Le domicile de la société anonyme ARABESK INTERNATIONAL S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans a remis sa démission.

Luxembourg, le 24 février 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004760.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MOEBELZENTRUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 7.220.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004748.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

C.R.S.M., Société Anonyme.

Siège social: L-3896 Foetz, 4, Biirkewee.
R. C. Luxembourg B 53.210.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004752.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

WELBES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 30, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.745.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004753.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

GARAGE LEON PIRSCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.413.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004755.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MICROPRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.822.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(004950.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

MICROPRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.822.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(004952.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

BUSINESS CENTER STEINSEL, Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 80.677.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004757.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ANTANI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.880.

Le domicile de la société anonyme ANTANI INTERNATIONAL S.A., 3 Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- Jean Bintner
- Norbert Werner

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 24 février 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004758.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

HENZIG & SCHERER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 70.802.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

(004759.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

ITT INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: € 13.250,-.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 85.519.

EXTRAIT

En date du 10 septembre 2002, INTERNATIONAL STANDARD ELECTRIC CORPORATION, une société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A. a transféré ses 53 parts sociales ordinaires de la Société à GOULD PUMPS DELAWARE, Inc., une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, 100 West Tenth Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A.

A la même date, ITT DELAWARE INVESTMENTS, Inc., une société constituée de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A. a transféré ses 53 parts sociales ordinaires de la société à GOULD PUMPS DELAWARE, Inc., prénommée.

Suite à ces cessions de parts sociales de la Société, GOULD PUMPS DELAWARE, Inc., prénommée, détient toutes les 530 parts sociales de la Société.

Luxembourg, le 18 février 2003.

ITT INDUSTRIES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004787.3/253/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 18.517.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03423 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

Signature

(004761.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 70.679.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03414 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

Signature

(004763.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 24.727.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03427 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

Signature

(004764.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

CREATION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.258.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004794.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

CREATION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.258.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004790.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CSC KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 67.082.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03419 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour la société

Signature

(004765.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

URCANO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.616.

Le domicile de la société anonyme URCANO S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz

- Jean Bintner

- Jean-Marie Poos

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 17 février 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04625. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004766.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RISING STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 60.902.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, LSO-AB03799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature.

(004768.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

O'MEDIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.959.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(004962.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

O'MEDIAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.959.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

Signature.

(004968.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

P.D.N.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.297.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(004795.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

P.D.N.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.297.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(004798.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

VAST INVEST HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 81.378.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, LSO-AB03798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature.

(004771.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IK & MUKKE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.763.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03560 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

IK & MUKKE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Administrateur

(004780.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

INDOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.507.

L'an deux mille trois, le trente janvier.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INDOLUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 49.507, cons-

tituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden en date du 29 novembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 111 du 15 mars 1995.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Madame Isabelle Bastin, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Dominique Pacci, employée privée, Luxembourg, 10, bd Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, Luxembourg, 10, bd Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis publiés:

a) au Mémorial, Recueil C:

numéro 1804 du 20 décembre 2002,

numéro 24 du 10 janvier 2003;

b) au Luxemburger Wort:

du 20 décembre 2002,

du 10 janvier 2003;

c) au Letzeburger Journal:

du 20 décembre 2002,

du 10 janvier 2003.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Mise en liquidation de la Société.

2) Nomination du liquidateur, Madame M.-F. Ries-Bonani.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les dix mille (10.000) actions représentant l'intégralité du capital social, quatre (4) actions sont représentées à la présente Assemblée.

Le Président informe l'Assemblée qu'une première assemblée générale extraordinaire avait été convoquée pour le 16 décembre 2002 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

V.- La présente Assemblée peut donc délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée à l'Assemblée.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 17, rue Beaumont, née le 13 novembre 1949 à Esch-sur-Alzette.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 10, boulevard Royal, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Bastin, D. Pacci, J.-M. Noël et P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2003, vol. 137S, fol. 90, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

F. Baden.

(004806.3/200/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.816.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03558, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding
M. Juncker
Administrateur

(004785.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

CHH FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.057.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001 enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03555 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour CHH FINANCIERE S.A.
Société Anonyme Holding
G. Birchen
Administrateur

(004792.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

REGILUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 625.100,-.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.533.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001 enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03553 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour REGILUX INVESTMENTS, S.à r.l.
UNIVERSAL MANAGEMENT, S.à r.l.
Gérant
Signature

(004804.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 57.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04223, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 34.876,92 USD
- Perte de l'exercice.	- 7.758,04 USD
- Report à nouveau:	- 42.634,96 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004825.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004809.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004807.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004803.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004800.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.748.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2003

- L'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
- L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004796.4/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IMMOBILIERE TOP-INVEST LUXBG., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.452.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(004805.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

TONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 83.493.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03550, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour TONE S.A.

Société Anonyme

J. Lorang

Administrateur

(004811.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

LUX HABITAT CARRELAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 230, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 65.413.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration de la société LUX HABITAT CARRELAGE S.A. qui s'est tenue en date du 17 janvier 2003 au siège social que:

- Monsieur Eric Bertrand ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de la société VELVERDE LIMITED, établie et existant sous les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Atlantic Chambers, Romasco Harbour House, Road Town, Tortola, représentée par son directeur actuellement en fonctions.

La ratification de la nomination de VELVERDE LIMITED en remplacement de Monsieur Eric Bertrand ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Eric Bertrand seront mises à l'ordre du jour de la plus proche assemblée des actionnaires.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB00874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005095.4/322/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

BNC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.898.

In the year two thousand and three, on the twenty-second of January.
Before Us Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of BNC LUXEMBOURG S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 89.898), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 8th of November 2002, not yet published in the Mémorial.

The meeting was opened at 11.00 a.m. with Mr Pierre Schill, licencié en sciences économiques, Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Maggy Strauss, employee, residing in Garnich.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital from EUR 31,000.- to EUR 230,000.- by issuing 3,460 new shares, paid up by bringing shares of other companies.

2. Amendment of the articles.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation and after having decided to increase the capital only by an amount of EUR 141,495.- (one hundred and forty-one thousand four hundred and ninety-five euros), took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to proceed to an increase of capital by the amount of EUR 141,495.- (one hundred and forty-one thousand four hundred and ninety-five euros) in order to bring it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) to EUR 172,495.- (one hundred and seventy-two thousand four hundred and ninety-five euros) by the issue of 2,460 (two thousand four hundred and sixty) new shares without designation of a par value, having the same rights and obligations as the existing shares.

The meeting admitted Mr Susumu Azano Moritani, Mr Francisco Martinez de Velasco Cortina and Mr Jose Ramon Bautista Perez Salazar to the subscription of the new shares, the remaining shareholder Mr Fernando Perez Vazquez renounced, as far as necessary to any preferential subscription right.

Subscription and Payment

With the agreement of all the shareholders, the 2,460 (two thousand four hundred and sixty) new shares have been subscribed as follows:

- 820 (eight hundred and twenty) new shares by Mr Susumu Azano Moritani, company director, residing at Ruben Dario 261, 8° Piso - Col. Polanco, C.P. 11580, Mexico, D.F., Mexico, here represented by Mr Pierre Schill, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached,

- 820 (eight hundred and twenty) new shares by Mr Jose Ramon Bautista Perez-Salazar, company director, residing in Calle La Otra Banda 26-3, Col. Tizapan San Angel, C.P. 0190, Mexico, D.F., Mexico, here represented by Mr Pierre Schill, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached,

- 820 (eight hundred and twenty) new shares by Mr Francisco Martinez de Velasco Cortina, company director, residing at Sierra Amatepec 213 - Col. Lomas de Chapultepec, C.P. 11000, Mexico, D.F., Mexico, here represented by Mr Pierre Schill, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached.

The new shares thus subscribed have been fully paid up by the subscribers by the following contributions in kind:

Mr Susumu Azano Moritani has contributed to the Company 2,135,750 (two million one hundred and thirty-five thousand seven hundred and fifty) shares of the Company BNC, S.A. de C.V., established under Mexican law (transformed meanwhile into BNC S.de RL de C.V.), having its registered office at 06100 Mexico, D.F., Mexico, Etna 14, Col. Hipodromo Condesa, valued at EUR 47,165.- (forty-seven thousand one hundred and sixty-five euros), according to a transfer agreement dated November 13, 2002.

Mr Jose Ramon Bautista Perez-Salazar has contributed to the Company 2,135,750 (two million one hundred and thirty-five thousand seven hundred and fifty) shares of the said Company BNC, S.A. de C.V., valued at EUR 47,165.- (forty-seven thousand one hundred and sixty-five euros), according to a transfer agreement dated November 13, 2002.

Mr Francisco Martinez de Velasco Cortina has contributed to the Company 2,135,750 (two million one hundred and thirty-five thousand seven hundred and fifty) shares of the said Company BNC, S.A. de C.V., valued at EUR 47,165.- (forty-seven thousand one hundred and sixty-five euros), according to a transfer agreement dated November 13, 2002.

A certified copy of the transfer agreements will remain attached to the present deed.

The total value of the contribution in kind is EUR 141,495.- (one hundred and forty-one thousand four hundred and ninety-five euros).

The valuation at which the contribution in kind was made has been approved by a report established by FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, S.à r.l., independent auditor, Itzig, 83, rue de la Libération, on the 22nd January, 2003.

The conclusion of this report is the following:

«Considering the above, the contribution in kind and the method of valuation are properly described and the valuation applied appears reasonable in the circumstances. The valuation results in a value for the contribution in kind that corresponds at least in number and nominal value to the 2,460 shares without a nominal value to be issued by the company, i.e. EUR 141,495.-.»

The said report will remain attached to the present deed.

The proof of the ownership of the contributed shares by the subscribers has been given to the notary by a declaration of the Chief Executive Officer of the Company BNC, S.de R.L. de C.V. dated January 15, 2003.

A letter established by a Mexican law firm hereto attached confirms that all of the shares issued by BNC Mexico that were transferred to BNC LUXEMBOURG were free from any liens and charges, and were transferred in compliance with the by-laws of BNC Mexico and with all applicable statutory requirements regarding transfer of shares to third parties.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 5, first paragraph, is amended and now reads as follows:

«**Art. 5 (first paragraph).** The corporate capital is fixed at one hundred and seventy-two thousand four hundred and ninety-five euros (EUR 172,495.-) represented by three thousand (3,000) shares without designation of a nominal value.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 3,000.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BNC LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 89.898), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 novembre 2002, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de EUR 31.000,- à EUR 230.000,- par l'émission de 3.460 actions nouvelles, libérées par l'apport d'actions d'autres sociétés.

2. Modification des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, et après avoir décidé d'augmenter le capital social seulement à concurrence EUR 141.495,- (cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros), prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de procéder à une augmentation de capital à concurrence de EUR 141.495,- (cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 172.495,- (cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros) par l'émission de 2.460 (deux mille quatre cent soixante) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'Assemblée admet Monsieur Susumu Azano Moritani, Monsieur Francisco Martinez de Velasco Cortina and Monsieur Jose Ramon Bautista Perez Salazar à la souscription des actions nouvelles, l'actionnaire restant Monsieur Fernando Perez Vazquez renonce, pour autant que de besoin, à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et Libération

De l'accord de tous les actionnaires les 2.460 (deux mille quatre cent soixante) actions nouvelles sont souscrites comme suit:

- 820 (huit cent vingt) actions nouvelles par Monsieur Susumu Azano Moritani, administrateur de sociétés, demeurant à Ruben Dario 261, 8° Piso - Col. Polanco, C.P. 11580, Mexico, D.F., Mexico, ici représenté par Monsieur Pierre Schill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée;

- 820 (huit cent vingt) actions nouvelles par Monsieur Jose Ramon Bautista Perez-Salazar, administrateur de sociétés, demeurant à Calle La Otra Banda 26-3, Col. Tizapan San Angel, C.P. 0190, Mexico, D.F., Mexico, ici représenté par Monsieur Pierre Schill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée;

- 820 (huit cent vingt) actions nouvelles par Monsieur Francisco Martinez de Velasco Cortina, administrateur de sociétés, demeurant à Sierra Amatepec 213 - Col. Lomas de Chapultepec, C.P. 11000, Mexico, D.F., Mexico, ici représenté par Monsieur Pierre Schill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par les souscripteurs par les apports en nature suivants:

Monsieur Susumu Azano Moritani a fait apport à la Société de 2.135.750 (deux millions cent trente-cinq mille sept cent cinquante) actions de la société de droit mexicain BNC, S.A. de C.V. (transformée entretemps en BNC S. de R.L. de C.V.), ayant son siège social à 06100 Mexico, D.F., Mexico, Etna 14, Col. Hipodromo Condesa, évaluées à EUR 47.165,- (quarante-sept mille cent soixante-cinq euros), suivant convention de cession datée du 13 novembre 2002.

Monsieur Jose Ramon Bautista Perez-Salazar a fait apport à la Société de 2.135.750 (deux millions cent trente-cinq mille sept cent cinquante) actions de ladite société BNC, S.A. de C.V., évaluées à EUR 47.165,- (quarante-sept mille cent soixante-cinq euros), suivant convention de cession datée du 13 novembre 2002.

Monsieur Francisco Martinez de Velasco Cortina fait apport à la Société de 2.135.750 (deux millions cent trente-cinq mille sept cent cinquante) actions de ladite société BNC, S.A. de C.V., évaluées à EUR 47.165,- (quarante-sept mille cent soixante-cinq euros), suivant convention de cession datée du 13 novembre 2002.

Une copie certifiée conforme des conventions de cession restera annexée aux présentes.

La valeur totale des apports en nature s'élève ainsi à EUR 141.495,- (cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros).

L'évaluation des apports en nature a fait l'objet d'un rapport établi par la FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Itzig, 83, rue de la Libération, en date du 22 janvier 2003.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes: (traduit de l'anglais)

«Sur base de ce qui précède, l'apport en nature et la méthode d'évaluation sont proprement décrits et l'évaluation appliquée semble raisonnable dans les circonstances données. L'évaluation résulte dans une valeur pour l'apport en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 2.460 actions sans désignation de valeur nominale à émettre par la Société, i.e. EUR 141.495,-.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

La preuve de la propriété des actions apportées par les souscripteurs a été rapportée au notaire par une attestation émise par le Chief Executive Officer de la société BNC S.de R.L. de C.V. datée du 15 janvier 2003, ci-annexée.

Un lettre émise par un cabinet d'avocats mexicain confirme que les actions émises par BNC Mexico et transférées à la société BNC LUXEMBOURG S.A. étaient libres de toutes charges et ont été transférées en conformité avec les statuts de BNC Mexico et en conformité avec les formalités statutaires applicables en cas de transfert d'actions à des tiers.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 172.495,-) représenté par trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 3.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Schill, M. Strauss, A. Siebenaler, F. Baden

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 138S, fol. 17, case 10. – Reçu 1.414,95 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2003.

F. Baden.

(004367.3/200/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

BNC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 89.898.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(004370.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

HOBBS CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 84.156.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

HOBBS CAPITAL S.A.

Signatures

(004815.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PRIMET (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.133.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03544 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour PRIMET (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

(004818.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

PRIMET (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.133.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03541, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour PRIMET (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

(004821.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

COFIMETAL S.A. (COMPAGNIE FINANCIERE DE LA METALLURGIE), Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.801.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 26 juin 2002 à 16.00 heures*

Résolutions

1. Sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en EUR et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions du capital social qui était de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) par action.

- et de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1,- EUR pour 40,3399 Francs Luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

2. Le capital social de quarante-cinq millions de francs luxembourgeois (45.000.000,-LUF) est converti en un million cent quinze mille cinq cent vingt euros et quatre-vingt-six cents (1.115.520,86 EUR).

3. Dans le cadre de cette conversion, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de neuf mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et quatorze cents (9.479,14 EUR). L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide par conséquent de fixer le montant du capital social à un million cent vingt-cinq mille euros (1.125.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

4. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de restaurer la valeur nominale des actions du capital social et de la fixer à deux cent cinquante euros (250,- EUR) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

5. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société et modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**1^{er} alinéa.** Le capital est fixé à un million cent vingt-cinq mille euros (1.125.000,- EUR), représenté par quatre mille cinq cents (4.500) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

L'Assemblée Générale chargera Maître Marthe Thyès-Walch de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004830.3/233/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

COFIMETAL S.A. (COMPAGNIE FINANCIERE DE LA METALLURGIE), Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.801.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

M. Thyès-Walch.

(004832.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

TAX CONSULTANTS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 68.233.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(004817.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

EDENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8025 Strassen, 28, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 43.791.

Réunion Extraordinaire du Conseil d'Administration

L'an deux mille trois, le 15 février.

Se sont réunis à L-8025 Strassen, 28, rue de l'Eglise,
les membres du conseil d'administration de la société anonyme EDENS S.A., ayant son siège social à L-8025 Strassen,
28, rue de l'Eglise,

- a) Monsieur Wen He Ping, commerçant, demeurant à L-8025 Strassen, 28, rue de l'Eglise
- b) Madame Wang Ying, employée privée, demeurant à L-1541 Luxembourg, 24, boulevard de la Fraternité
- c) Madame Lu Shu Xiang, comptable, demeurant à L-8025 Strassen, 28, rue de l'Eglise
- d) Monsieur Hong Kin, commerçant, demeurant à Hongkong Sa Tim

Lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

De l'accord

1) De nommer Monsieur Wen He Ping d'être le responsable de commercialiser des articles d'art de la table et de décoration pour ASIA MARKET.

2) De nommer Madame Wang Ying d'être le responsable de commercialiser des produits alimentaires et d'articles de ménage pour ASIA MARKET.

Les deux personnes s'engagent à signer des documents commerciaux et administratifs dans leur domaine respectif.

Signé: H. P. Wen, Y. Wang, S. X. Lu, K. Hong.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB04839. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004823.2/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SYNERCOM COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.805.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

- L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004816.4/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

SYNERCOM COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.805.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(004820.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

WITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 34.017.

L'an deux mille trois, le vingt février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Isabelle Dickes, costumière, demeurant à L-2114 Luxembourg, 10, rue Malakoff, ici représentée par Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange, en vertu d'une cession de parts avec procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 février 2003.
- 2) Madame Bernadette Dickes-Peyre, sans état, demeurant à L-7243 Bereldange, 5, rue du dix Octobre, ici représentée par Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange, en vertu d'une cession de parts avec procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 février 2003.
- 3) Monsieur Paul Dickes, professeur, demeurant à L-7243 Bereldange, 5, rue du dix Octobre, ici représenté par Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange, en vertu d'une cession de parts avec procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 février 2003.
- 4) Monsieur Pierre Brahms, commerçant, demeurant à L-2229 Luxembourg, 7, rue du Nord, ici représenté par Monsieur Philippe Chantereau, expert-comptable, demeurant à Leudelange, en vertu d'une cession de parts avec procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 février 2003.
- 5) POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 347.899.858 et avec siège social à F-93200 Saint Denis, 50, avenue du Président Wilson, ici représentée par Monsieur Fabrice Bouyssou, Directeur Financier, demeurant 53, avenue Raymond Croland, F-92350 Le Plessis Robinson, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Saint Denis, le 20 février 2003.

Lesquelles cession de parts avec procuration, respectivement procuration, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sub 1) à 4) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée WITCH, S.à r.l., R. C. B Numéro 34.017, constituée sous la dénomination de I.D., S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 6 juin 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 442 du 29 novembre 1990.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du même notaire en date du 28 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 367 du 21 mai 1999.

- Le capital social était fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois représenté par cent (100) parts sociales antérieurement d'une valeur nominale de cinq mille (5.000,-) francs chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Les associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

- Par cession sous seing privé en date du 20 février 2003, Madame Isabelle Dickes, préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, a cédé quatre-vingt-dix-sept (97) parts sociales qu'elle possédait dans la société à POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, pour un prix de quatre-vingt-dix-sept (97,-) euros, ce dont quittance.

- Par cession sous seing privé en date du 20 février 2003, Madame Bernadette Dickes-Peyre, préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, a cédé une (1) part sociale qu'elle possédait dans la société à POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, pour un prix d'un (1,-) euro, ce dont quittance.

- Par cession sous seing privé en date du 20 février 2003, Monsieur Paul Dickes, préqualifié, ici représenté comme dit ci-avant, a cédé une (1) part sociale qu'il possédait dans la société à POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, pour un prix d'un (1,-) euro, ce dont quittance.

- Par cession sous seing privé en date du 20 février 2003, Monsieur Pierre Brahms, préqualifié, ici représenté comme dit ci-avant, a cédé une (1) part sociale qu'il possédait dans la société à POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., préqualifiée, ici représentée comme dit ci-avant, pour un prix d'un (1,-) euro, ce dont quittance.

Ces cessions ont été effectuées de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptée pour la Société par sa gérante Madame Isabelle Dickes, préqualifiée.

Suite aux cessions qui précèdent, les parts sociales sont désormais toutes détenues par POINT MOUSSE INDUSTRIE S.A., préqualifiée.

Deuxième résolution

Le capital social sera désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 12.394,68 euros.

Troisième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de cinq euros trente-deux cents (5,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68) à douze mille quatre cents (12.400,-) euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de cinq euros trente-deux cents (5,32) a été entièrement libéré par incorporation de réserves à due concurrence.

La réalité des réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par le bilan de la société établi au 31 décembre 2002. Lequel bilan, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Quatrième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 124,- euros.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros (EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

Sixième résolution

La démission de la gérante Madame Isabelle Dickes, costumière, née le 19 septembre 1963 à Luxembourg, demeurant à L-2114 Luxembourg, 10, rue Malakoff est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Est nommé au poste de nouveau gérant Monsieur Alain Abimelech, Directeur Général, né le 29 juillet 1951 à Paris, demeurant à F-78100 Saint Germain en Laye, 11, avenue des Loges.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataires des comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Chantereau, F. Bouyssou, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, vol. 138S, fol. 22, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

A. Schwachtgen.

(004849.3/230/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

WITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 34.017.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 200 du 20 février 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(004852.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

VILLA D'ESTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 5, rue de la Pulvermühle.

R. C. Luxembourg B 83.784.

Décisions collectives des associés en date du 24 janvier 2003

Les associés composant l'intégralité du capital social de la société VILLA D'ESTE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, se sont réunis au siège social afin de délibérer sur les points ci-après et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) La démission de Monsieur Guido Tanzi de son poste de gérant technique, adressée à la société par lettre du 20 janvier 2003, est acceptée. Décharge lui est accordée sans réserve pour l'exécution de son mandat.

2) Monsieur Rui Manuel Dias Coelho, directeur, demeurant 20, op der Houscht à L-5221 Sandweiler, est nommé en lieu et place du gérant démissionnaire à dater de ce jour.

Monsieur Rui Manuel Dias Coelho est nommé à ce poste pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par sa signature exclusive ou par sa co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

G. Tanzi

R. M. Dias Coelho

450 parts sociales

50 parts sociales

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2003, vol. 326, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004938.3/597/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

BODENSEE - RACING, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-5415 Canach, 15, rue Hiehl.

STATUTEN

Die nachstehenden Personen:

1. Jürgen Gaugel, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf Burgstr. 5,
2. Cyrille Molitor, wohnhaft in L-5355, Oetrange, im Medenpoull, 16
3. Paolo Di Floriano, wohnhaft in L-5368 Schuttrange; rue de Canach, 25

sowie alle eventuellen anderen Mitglieder bilden einen Verein mit dem Namen BODENSEE-RACING, A.s.b.l.

Es handelt sich hierbei um eine association sans but lucratif, aufgrund des Gesetzes vom 21. April 1928 und dessen Veränderungen vom 22. Februar 1984, resp. 4. März 1994, sowie den hier vorliegenden Statuten:

§ 1. Vereinsname

Der Verein trägt den Namen BODENSEE - RACING, A.s.b.l.

Der Verein hat aber die Möglichkeit unter einem abgeänderten Namen mehrere Teams in verschiedenen Rennserien starten zu lassen.

§ 2. Vereinszweck

- Die Haupttätigkeit des Vereins besteht in der aktiven und organisatorischen Unterstützung des Rennsports
- Eine weitere Tätigkeit ist die Organisation von Events im Rennsport

§ 3. Vereinssitz

Der Vereinssitz ist in L-5415 Canach, rue Hiehl, 15. Er kann auf jeden anderen Ort innerhalb des Großherzogtums verlegt werden. In diesem Fall sind alle Mitglieder, sowie die zuständigen Behörden zu informieren. Kann der Verein aufgrund politischer, sozialer oder ethischen Gründen oder aber aufgrund höherer Gewalt nicht mehr seine Interessen verfolgen, so kann der Sitz auch vorübergehend ins Ausland verlegt werden.

§ 4. Dauer und Auflösung des Vereins

1. Die Dauer des Vereins ist unbefristet.
2. Bei Auflösung des Vereins ist jedoch zu berücksichtigen, dass die von den einzelnen Personen eingebrachten Vermögensgegenstände oder Betriebskapital in Abzug gebracht werden. Sinn und Zweck dieser Bestimmung ist es alle Beteiligten bei Auflösung des Vereines nicht schlechter zu stellen, als bei der Gründung. Den Anspruch auf sein Eigentum verliert der einzelne nur dann, wenn er in grob fahrlässiger Weise dem Verein schadet oder Verpflichtungen eingeht, für die alle zu haften haben.
3. In jedem Fall müssen die verbleibenden Güter einer gemeinnützigen Organisation oder einem sozialem Zweck zu kommen. Diese Verteilung ist keine Schenkung, sondern eine Zuwendung.

§ 5. Religiöser oder politischer Zweck

Der Verein gehört weder einer religiösen noch einer politischen Vereinigung an. Deshalb verhält er sich dementsprechend sowohl religiös als auch politisch neutral.

§ 6. Immobilien, mobile Gegenstände, Aufträge, Einstellungen

Zur Wahrnehmung der Vereinsinteressen kann der Verein im Rahmen der Statuten alle notwendigen Immobilien und mobile Gegenstände kaufen, verkaufen, leihen, verleihen. Ferner kann er natürlichen und/oder juristischen Personen Aufträge erteilen und entziehen. Letzten Endes hat er auch das Recht natürliche und juristische Personen gegen Entgelt einzustellen, respektiv mit Aufträgen zu betrauen. Beschlüsse dieser Art werden durch die Generalversammlung gefasst. Besteht keine Gefahr für den Verein, so können alle v.g. Beschlüsse auch durch den Vereinsvorstand geschehen. In allen Fällen ist eine einfache Mehrheit ausreichend.

§ 7. Mitglieder

1. Die Anzahl der Mitglieder beträgt mindestens 3 Personen.
2. Grundsätzlich kann jede natürliche oder juristische Person, ohne Ansehen seiner Person, seiner Rasse, seiner Herkunft, seiner politischen oder religiösen Weltanschauung, Mitglied werden. Personen, die allerdings Anschauungen vertreten, die im Gegensatz zu diesen Statuten stehen, können keine Mitglieder werden.
3. Die Mitgliedschaft wird erworben durch einen Antrag an den Vorstand, der durch diesen mit einfacher Mehrheit angenommen werden muss, nach Entrichtung des vollen Mitgliedbeitrages (s. § 8 ab.4).
4. Bei ausgeschlossenen Mitgliedern oder bei Mitgliedern, die den Verein zuvor freiwillig verlassen, liegt die Entscheidung über eine erneute Mitgliedschaft bei der Generalversammlung.
5. Der Vorstand kann, ohne Begründung, mit einfacher Mehrheit die Mitgliedschaft verweigern. In diesem Falle muss der Antragsteller darauf hingewiesen werden, dass ihm die Mitgliedschaft seitens des Vorstandes verweigert wird.
6. Die Mitgliedschaft endet:
 - a) wenn das Mitglied ein dementsprechendes Schreiben an den Vorstand richtet, dies aber nur für Mitglieder die nicht im Vorstand sind.
 - b) Das Mitglied nicht, oder nicht genügend die Interessen des Vereins wahrnimmt.
 - I. Die Entscheidung hierüber liegt beim Vorstand, der auch die Verpflichtung hat, das entsprechende Mitglied über den Ausschluss unter Angabe der Gründe zu unterrichten.
 - II. Die Vorstandsentscheidung muss mit absoluter Mehrheit durch die nächste Generalversammlung bestätigt werden.
 - c) Bei groben Verstößen gegen die Statuten und den Zweck des Vereins.
 - d) Wenn das Mitglied den «Vereinsfrieden» stört.

e) Falls das Mitglied den Mitgliedsbeitrag nicht entsprechend der Satzungen entrichtet, kann der Vorstand die Mitgliedschaft beenden.

f) Im Todesfälle des Mitgliedes.

g) Bei der Vereinsauflösung.

7. Ehrenmitglieder werden durch die Generalversammlung mit einer 2/3 Mehrheit gewählt, wobei sie diesbezüglich selber nicht wählen dürfen. Sie gelten bei der diesbezüglichen Wahl als nichtanwesend. Sie haben die gleichen Rechte wie alle anderen Vereinsmitglieder, sind jedoch von der Beitragspflicht entbunden und werden namhaft als Ehrenmitglieder bei Berichten geführt.

8. Ehrenmitglieder müssen zuvor ordentliche Mitglieder sein. Sie haben das Recht, die Ehrenmitgliedschaft abzulehnen, ohne dadurch irgendwelche Nachteile hervorzurufen.

9. Neben den Vorschriften des § 7 (7-9) gibt es keine Konditionen für den Erwerb der Ehrenmitgliedschaft.

§ 8. Vorstand

1. Der Vorstand besteht aus mindestens drei und höchstens 5 Mitgliedern welche in der Generalversammlung gewählt werden, und jederzeit von derselben abgelöst werden können.

2. Der Vorstand wählt unter seinen Mitgliedern einen Präsidenten, einen Vizepräsidenten, einen Sekretär und einen Schatzmeister. Bei gleichzeitiger Abwesenheit des Präsidenten und des Vizepräsidenten wird deren Funktion auf das älteste Vorstandsmitglied übertragen. Die aktuelle Besetzung bis zur nächstmöglichen Generalversammlung ist wie folgt:

Präsident: Jürgen Gaugel

Sekretär: Paolo Di Floriano

Kassierer: Cyrille Molitor

3. Der Vorstand kann nur dann Entscheidungen treffen, wenn die Mehrzahl der Vorstandsmitglieder anwesend ist.

4. Der Mitgliedsbeitrag für aktive und nichtaktive Mitglieder wird vom Vorstand festgesetzt.

5. Vorstandssitzungen werden vom Präsidenten oder von Minimum 2 Vorstandsmitgliedern einberufen.

6. Die Entscheidungen des Vorstandes beruhen auf der absoluten Stimmenmehrheit, bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Präsidenten oder des Stellvertreters maßgebend. Die Berichte der Vorstandsversammlungen werden schriftlich festgehalten, vom Präsidenten und vom Sekretär gegengezeichnet und aufbewahrt.

7. Was die Verwaltung des Vereins anbelangt, so hat der Vorstand alle Vollmachten soweit sie nicht laut Gesetz oder laut Statuten der Generalversammlung vorbehalten sind.

8. Der Jahresabschluss der Vereinstätigkeit sowie die Überprüfung des Kassenbestandes werden auf den 31. Dezember eines jeden Jahres festgesetzt.

9. Die Unterschrift des Präsidenten verpflichtet den Verein!

Bei Unterzeichnung von Verträgen jeglicher Art welche vom Präsident alleine unterschrieben werden, muss der Vorstand in der nächstfolgenden Versammlung informiert werden!

10. Der Vorstand kann auch ein Vorstandsmitglied ernennen, die bestimmte Unterschriftsvollmachten besitzt. Für diese Vollmachtserklärung benötigt der Vorstand aber eine 2/3 Mehrheit.

11. Jedes Vorstandsmitglied welches 3 (drei) mal ohne Entschuldigung der Vorstandsversammlung fernbleibt kann vom Vorstand ausgeschlossen werden

§ 9. Generalversammlung

Für folgende Punkte ist allein die Generalversammlung kompetent.

1) Änderung der Statuten.

2) Ernennung und Ablösung der Vorstandsmitglieder: Bei der ersten Vorstandsmitgliederneuwahl ist die eine Hälfte plus ein Vorstandsmitglied austretend. Bei der zweiten Wahl im darauf folgenden Jahr sind die restlichen Vorstandsmitglieder austretend.

3) Ernennung von 2 (zwei) Kassenrevisoren.

4) Prüfung des Kassenbestandes.

5) Auflösung des Vereins auf freiwilliger Basis.

6) Ausschluss von Mitgliedern.

7) Jedes Jahr muss wenigstens eine Generalversammlung stattfinden, und zwar im Monat Januar. Eine außerordentliche Generalversammlung kann jedoch so oft einberufen werden als es die Umstände verlangen, und so oft ein Fünftel der Mitglieder darauf besteht. Alle Mitglieder werden schriftlich zu den Versammlungen eingeladen. Die Einladung zur Generalversammlung kann in den lokalen Zeitungen veröffentlicht werden, jedoch mindestens 8 Tage vor dem festgesetzten Termin.

8) Vorsitzender der Generalversammlung ist der Präsident des Vereins oder bei dessen Abwesenheit der Vizepräsident oder bei Abwesenheit beider, das älteste Vorstandsmitglied.

9) Jedes Vereinsmitglied hat das Recht, der Generalversammlung beizuwohnen oder sich von einem anderen Vereinsmitglied vertreten zu lassen. Jedes Vereinsmitglied darf jeweils eine Stimme abgeben.

§ 10.

Das Vereinsjahr beginnt am 1. Januar (ersten Januar) und endet am 31. Dezember (einunddreißigster Dezember)

§ 11.

Ein aktiv beitretendes Mitglied wird im persönlichen Interesse verpflichtet diese Statuten durchzulesen.

§ 12.

Der Verein ist nicht haftbar für eventuelle Unfälle.

§ 13. Gerichtsstand

Gerichtsstand ist Luxemburg.

Diese Statuten wurden am 21. Januar 2003 festgelegt.

Canach, den 21. Januar 2003.

J. Gaugel / P. Di Floriano / C. Molitor

Präsident / Sekretär / Kassierer

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02109. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004888.4/000/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 75.410.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02308 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004890.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

IMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 78, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 75.410.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02306 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004886.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MAHEVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 78, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 79.805.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004895.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MAHEVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 78, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 79.805.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004897.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

MACHEN-IVECO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.091.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(004822.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DEFINLUX DFL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.308.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03533, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour DEFINLUX DFL S.A.

Société Anonyme Holding

D. Van Reeth

Administrateur

(004824.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**STEELNET INVESTMENTS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. EMERGENCIS INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 85.409.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04218, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004827.1/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

POLSTEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.156.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004908.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

POLSTEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.156.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004909.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**PIPERNO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. PIPERNO INTERNATIONAL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 34.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(USD	98.144,75)
Perte de l'exercice	(USD	275.330,97)
Report à nouveau	(USD	373.475,72)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02945. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004906.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**PIPERNO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. PIPERNO INTERNATIONAL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 34.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02948, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(USD	373.475,72)
Perte de l'exercice	(USD	16.387,21)
Report à nouveau	(USD	389.862,93)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02948. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004903.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

**PIPERNO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. PIPERNO INTERNATIONAL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 34.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02986, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(USD	389.862,93)
Perte de l'exercice	(USD	70.183,46)
Report à nouveau	(USD	460.046,39)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02986. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004900.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.786.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.
NEW ENGLAND CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateurs

(005091.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.786.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.
NEW ENGLAND CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateurs

(005089.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.786.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.
NEW ENGLAND CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateurs

(005088.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.786.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.
NEW ENGLAND CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateurs

(005087.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.786.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2003.
NEW ENGLAND CAPITAL S.A.
Signatures
Administrateurs

(005085.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

UNICONNECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 57.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04529, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004835.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BAREM EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 85.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	- 1.673,42 EUR
- Perte de l'exercice	- 8.118,39 EUR
- Report à nouveau:	- 9.791,81 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004837.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

C.E.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 33.699.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société
en date du 24 février 2003 à 15.00 heures*

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Faber de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Frédéric Deflorenne, comptable, 111 Waistrooss, à L-5440 Remerschen, qui terminera le mandat de son prédécesseur.
- de reconduire les administrateurs et le commissaire aux comptes dans leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2009.

Au terme de cette assemblée, le Conseil d'Administration de C.E.G. INTERNATIONAL S.A. se compose des personnes suivantes:

Administrateurs

- M. Jean-Pierre Higuët
- M. Stéphane Biver
- M. Eric Vanderkerken

Commissaire aux comptes

- M. Frédéric Deflorenne
Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004850.3/751/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BRENTEX A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.179.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 février 2003.

Signature

Un mandataire

(004844.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

BRENTEX A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.179.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société
en date du 30 décembre 2002 à 15.00 heures*

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 30 septembre 2001.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 30 septembre 2001.

L'exercice clôture avec une perte de FRF 799.706,32.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report de la perte: 799.706,32 FRF

- conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 30 septembre 2001.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 30 septembre 2001.

- de reconduire les administrateurs et le commissaire aux comptes dans leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16.00 heures.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004843.3/751/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

FOXY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.469.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2003

1. Messieurs Luca Castelli, entrepreneur, né à Milan le 30 mars 1962, avec adresse professionnelle à I-20123 Milan (Italie), Via Sant'Orsola 8, et Carlo Garavaglia, commercialista, né à Legnano (MI) le 15 mai 1943, avec adresse professionnelle à I-20122 Milan (Italie), Via Cino del Duca 8 sont nommés administrateurs pour une période statutaire de deux ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour extrait sincère et conforme

FOXY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04342. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartman.

(004871.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DANCE ATMOSPHERE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: Esch-sur-Alzette, Hall Sportif Esch-Lallange.

—
STATUTS

Les membres fondateurs:

Rosen Guy, 17, rue du X Septembre,

L-4947 Hautcharage, étudiant, luxembourgeois

Fadina Viktoriya, 17, rue du X Septembre,

L-4947 Hautcharage, employée privée, ukrainienne

Rosen Serge, 121-127, avenue de Luxembourg

L-4940 Bascharage, fonctionnaire d'état, luxembourgeois

Müller Marlies, 17, rue du X Septembre

L-4947 Hautcharage, ménagère, luxembourgeoise

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination DANCE ATMOSPHERE, Esch-sur-Alzette, Association sans but lucratif.

Elle a son siège dans la commune d' Esch-sur-Alzette, au Hall Sportif à Esch/Lallange.

Elle peut s'affilier à toutes organisations nationales ou internationales compatibles avec son objet. Toute affiliation doit être soumise à l'accord préalable d'une assemblée générale.

Art. 2. L'association a pour objet:

De régir, promouvoir et cultiver la danse sportive dans la région Sud du Grand-Duché, en organisant et développant sa pratique.

De promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres sont admis à la suite d'une demande écrite ou d'une demande verbale.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire après le délai de trois mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à EUR 10,- .

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. L'assemblée générale ordinaire siégera au courant du mois de janvier de chaque année. La convocation se fait au moins trente jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, ces règles sont modifiées comme suit:

a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents,

b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,

c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de six années par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président d'un secrétaire général, d'un trésorier, ainsi que trois autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

Le club est engagé par la signature conjointe de deux membres dont obligatoirement celle du président. Le vice-président remplace le président aux manifestations et événements de tous genres. La gestion administrative courante est confié au secrétaire générale qui peut signer seul. Le trésorier gère les comptes.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, deux signatures (président et un membres en fonction) sont nécessaires.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport du réviseur de caisse. A fin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de celui-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés au bureau de bienfaisance de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:
les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2003 par les membres fondateurs. G. Rosen, V. Fadina, S. Rosen, M. Müller.

Le conseil d'administration de l'association actuellement en fonction se compose comme suit:

Président: M. Rosen Guy L-4947 Hautcharage

Vice-Président: M. Rosen Serge L-4940 Bascharage

Secrétaire: Mme Fadina Viktoriya L-4947 Hautcharage

Trésorier: Mme Müller Marlies L-4947 Hautcharage

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, réf. LSO-AB04577. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004861.4/000/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

CROCHAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 80.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04168, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 20.316,01 EUR
- Perte de l'exercice.	- 10.832,18 EUR
- Report à nouveau:	- 31.148,19 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004846.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

DECO-JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Roost, 13, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.244.

—
Extrait de la décision collective de l'associé du 31 décembre 2001

L'associé unique de la société DECO-JARDIN, S.à r.l. a pris ce jour la résolution suivante:
Ouverture d'une succursale à partir du 1^{er} février 2002, à L-6440 Echternach, 35, rue de la Gare, qui portera le nom de «Chicnic».

Strassen, le 31 janvier 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004856.1/578/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

UNIQUE I.T. CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.445.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(004869.1/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

KOBARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.823.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2003.

KOBARID HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(004873.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

RICHTER FAMILY HOLDINGS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 57.643.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03957, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005061.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

RICHTER FAMILY HOLDINGS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 57.643.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005060.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

FONDATION EUROPEENNE DES FONDATIONS.

Siège social: L-2249 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

BILAN 2002 (EUROS)

<i>Actif</i>	au 31.12.2002	au 31.12.2001	au 31.12.2000
Actif immobilisé			
Actif circulant			
Actif réalisable.....	1.965.194,00	2.008.905,00	1.483.041,00
Actif à vue.....	66.451,00	5.436,00	21.735,00
Total	2.031.645,00	2.014.341,00	1.504.776,00
<i>Passif</i>	au 31.12.2002	au 31.12.2001	au 31.12.2000
Capitaux propres	2.031.645,00	2.014.341,00	1.504.776,00*
Exigible			
Total	2.031.645,00	2.014.341,00	1.504.776,00

*dont dotation initiale de euros 350.000,-.

COMPTE DE PROFITS ET DE PERTES 2002

<i>Produits</i>	au 31.12.2002	au 31.12.2001	au 31.12.2000
Revenu du portefeuille titres	59.564,00	85.782,00	58.268,00
Dons	0,00	74.368,00	0,00
Total	59.564,00	160.150,00	52.268,00
<i>Charges</i>	au 31.12.2002	au 31.12.2001	au 31.12.2000
Droits de garde.....	1.251,69	637,00	262,00
Honoraires administration	7.136,98	6.159,00	5.272,00
Total	8.388,67	6.796,00	5.534,00
Résultat.....	51.175,33	153.354,00	52.734,00

BUDGET 2003 FONDATION EUROPEENNE DES FONDATIONS

<i>Dépenses</i>	<i>Euros</i>	<i>Recettes</i>	<i>Euros</i>
Bourse d'étude	10.000,00	Dons cotisation.....	27.000,00
Centre Univ. Lux	10.000,00		
Frais Bancaires	7.000,00		
Total	27.000,00		27.000,00

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02396. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(004967.2/230/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.